



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Champignons

Question écrite n° 49495

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les très importantes difficultés que traverse à nouveau la filière française du champignon. L'activité du champignon emploie quelque 4 500 personnes dans le Centre-Ouest, dont plus de 400 dans le nord de la Vienne. La concurrence livrée par les pays de l'Est et la Chine a provoqué un effondrement des cours, accompagnée d'une baisse globale de la consommation en Europe. À ce jour, les prix de vente pratiques sont inférieurs au prix de revient des cultures et de la transformation. En conséquence, il lui demande, face à l'urgence de cette situation, quelles mesures visant à la restructuration et à la consolidation de la filière du champignon et quel dispositif social pourraient rapidement être mis en œuvre pour que des centaines d'emplois ne disparaissent pas.

Données clés

Auteur : [M. Abelin Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49495

Rubrique : Fruits et légumes

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1271